

Je galères en M1 Droit Public

Par **Zelon**, le **20/09/2017** à **21:08**

Bonsoir à tous,

Ayant validé une licence AES avec une mention bien (14,5 de moyenne annuelle), je suis totalement déboussolé depuis mon entrée en M1 Droit Public.

En effet, j'ai remarqué que j'avais de grosses lacunes, notamment en contentieux international ou en droit public des affaires. Je n'ai pas eu de cours de Marchés Publics, de Propriétés Publiques ou de Droit International Public et donc la majorité de ce que les profs disent est du chinois pour moi. Ce qui me rend fou c'est quand ils disent "Ce ne sont que des rappels" alors que j'ai jamais entendu ces soi disants rappels

J'ai pourtant fait du droit privé (droit commercial, droit des sociétés, droit de la consommation, contrats spéciaux, institutions judiciaires, droit des assurances, droit du travail) et du droit public (droit administratif général, droit public économique, droit de l'UE) avec tous les exercices associés (dissertation, commentaire de texte, commentaire d'arrêt, cas pratique) mais rien n'y fait. Je suis complètement largué !

Même en matière de méthodologie, je n'ai fait des cas pratique qu'au deuxième semestre de la L3 et pour ce qui est des commentaires d'arrêt, je faisais des arrêts courts ou toujours avec la même structure, jamais d'arrêts de 3 km avec des considérants.

De plus, j'ai découvert que les cours étaient loin d'être suffisants, qu'il fallait faire des recherches dans les manuels. Ce que je n'ai jamais fait avant. Le cours et les TD suffisaient. En parlant des TD, je n'arrive pas à en placer une depuis le début de l'année alors qu'avant je participais au taqué.

La tension en classe est également très forte. On sent qu'il y a une atmosphère pesante et je fais un gros complexe d'infériorité. Quand le prof nous demande si il y a des questions je meurs d'envie de lui en poser des dizaines ou de lever la main à chaque fois que je ne comprends pas mais tout le monde dit "oui on comprends" "oui on connait". Je vais me prendre la honte si je révèle mes faiblesses

Je ne sais pas si j'ai bien fait de prendre un M1 de droit. Ma prof principale d'AES (qui est aussi avec moi en M1) m'a dit que le M1 Droit Public serait parfait pour moi. Je crois que j'ai atterri en enfer :(

Par **decastellouis**, le **20/09/2017** à **21:15**

Avant d'aller plus loin , je tiens à vous dire que vous n'avez nullement atterri en enfer. Le changement, le passage d'un cursus à un autre n'est pas vraiment facile pourtant l'AES connaît une frontière minime avec le droit , je connais des étudiants qui étaient en AES après la Licence se sont inscrits en M1 de droit public au début ce ne fut pas vraiment facile car il faut faire une certaine mise à jour des connaissances pour cela la BU est l'endroit idéal. En ce qui concerne l'ambiance de la classe c'est normal que la majorité de vos condisciples disent au prof avoir compris vu sûrement qu'ils sont en droit depuis la L1 jusqu'au M1 et tout n'est que continuité toutefois il y a des étudiants qui n'ont pas compris mais disent quand même oui j'ai compris , n'en faites pas un complexe si vous ne comprenez pas levez la main , posez votre question peut être que l'explication du professeur vous aidera à comprendre et aussi à ceux qui ne comprennent pas mais sont réticents à poser une question. Il n'y a pas de honte à poser une question, on est tous en amphi pour apprendre des autres, pareil aussi pour les séances de TD c'est l'endroit approprié pour approfondir les CM là encore vous pouvez poser des questions à votre chargé de TD.

Par **Visiteur**, le **20/09/2017** à **22:12**

bonsoir

Ce n'est pas étonnant le droit public est étudié dans les années d'avant donc il y a un certain nombre de choses qui sont rabâchées et que les gens connaissent des années d'avant car eux ont fait un cursus linéaire et vous pas.

Concernant la tension c'est parce que vous êtes en M1 et donc en M2 il y a sélection donc les gens sont dans une perception concurrentiel. C'est là où on voit les dégâts du système de sélection actuel ça met vraiment les étudiants dans de mauvaises conditions de travail.

C'est souvent que les étudiants ne posent pas de questions. Certains ont compris d'autres n'osent pas (jugement des autres/peur du prof), d'autres préfèrent se débrouiller seuls ou se disent qu'ils verront après. La culture française n'est de base pas franchement orientée sur la stimulation et l'interaction prof/élèves ce qui explique que les élèves ne posent en général pas de questions tout simplement car ce système ne les pousse pas à demander. Parfois aussi certains profs n'ont pas envie non plus (ne savent pas ? sont pressés de finir leur programme ? ne sont pas d'humeur ?) donc l'étudiant sent que ses questions ne sont pas les bienvenues et donc ne les pose pas.

Si vous avez peur de parler devant les autres, noter vos questions sur une feuille et allez voir le prof à la fin du cours puis ensuite relisez le cours tranquillement chez vous ou dans le train. Vous pouvez aussi lui demander des conseils pour savoir quoi lire pour combler vos lacunes comme c'est le début de l'année c'est encore temps d'y remédier.

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/09/2017** à **07:42**

Bonjour

Je rejoins mes prédécesseurs. Le passage de la filière AES à la filière Droit demande une

sérieuse remise à niveau. Mais à force de travail vous pourrez y arriver.
Parlez-en avec vos chargés de TD, ils vous donneront certainement de bons conseils.
N'hésitez jamais à poser de questions. Comme l'ont dit decastellouis et esperance25, je suis sûr que vous n'êtes pas le seul à ne pas oser poser de questions. Mais une fois que quelqu'un s'est lancé d'autres suivent. Et même si vous êtes le seul, ce n'est pas grave, l'important c'est que vous compreniez, le regard des autres on s'en moque.
Vous pouvez aussi venir poser vos questions sur le forum. Nous avons peu de publicistes mais ils sont très efficace.

Il ne faut surtout pas baisser les bras.

Par **RachelC**, le **21/09/2017** à **16:38**

Bonjour,

Alors je rejoins à 100% ce qui a été dit plus haut notamment qu'il ne faut absolument pas développer un complexe d'infériorité. La majorité des étudiants ne posent pas de questions, vous n'êtes pas le seul à ne pas tout saisir. De plus, ce n'est que le début, ce sont des révisions donc étant passés par une licence de droit public, il est normal qu'ils comprennent au début plus de choses que vous.

Ensuite, pas de panique. Personnellement, j'avais fait une licence de droit avec beaucoup de matières en droit public et quand je suis arrivée en M1 public, ça a été la douche froide. Je n'étais pas du tout à l'aise et je me sentais largué. Mais à force de travail, j'ai fini par le valider. En plus, toutes les personnes de ma promo qui venaient d'AES l'ont eu aussi.

Ne pas hésiter à venir poser vos questions sur le forum.

Tenez bon !

Par **Zelon**, le **15/12/2017** à **21:45**

Bonsoir à tous.

3 mois ont passés depuis que j'ai posté sur le forum. Je vais brièvement raconter ce qui s'est passé entre temps :

J'ai obtenu d'excellentes notes en TD (17 en DM et 16 en partiel de TD en Droit Public des Affaires; 13,5 en DM et 17 en partiel de TD en Contentieux International). J'ai aussi eu d'excellentes notes en Espagnol et en TD de Contentieux Constitutionnel.

J'ai réussi l'exploit d'avoir la meilleure note en Note de Synthèse (c'était la première fois que j'en faisais une et on était en concurrence avec les IEJ et les JPP) : 13 (la moyenne tourne à 5 ou 6 dans cet exercice particulièrement compliqué).

Je viens également de réussir mes deux premiers Partiels de CM en Droit Public des Affaires

et en Histoire de l'Administration Publique.

Le problème c'est que les partiels qui arrivent vont tout me plomber : autant Contentieux International je peux y arriver autant Contentieux de l'UE je vais me chopper un 3 sur et certain (cette matière est incompréhensible. Venant d'AES j'avais fait du droit de l'UE l'an dernier mais c'est quand même du chinois pour moi).

Et Contentieux Constitutionnel je ne sais pas encore.

Le problème c'est qu'ils ont quasiment mis tous les partiels en décembre et qu'on a pas eu le temps de se préparer.

Je révisais 10h par jour en période de révisions minimum et là je suis crevé. Les partiels arrivent lundi et je ne sais absolument rien en Contentieux de l'UE ni en Contentieux Constit. Pourtant je bosses comme un malade mais rien à faire ces cours sont beaucoup trop longs.

Je viens vers vous car j'ai le sentiment qu'il faut que je changes de méthode de révision. Moi ce que je fais c'est des fiches des 5 km et je les réécrits et ça prends vraiment une éternité.

Vous vous faites comment ?

Par **LouisDD**, le **15/12/2017 à 23:30**

Vous trouverez pas mal d'infos ici :

<http://www.juristudiant.com/forum/ma-methode-de-travail-t27834.html>

Bonne soirée

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/12/2017 à 11:30**

Bonjour

Tout d'abord félicitation pour les excellentes notes que vous avez obtenu dans différentes matières. Je suis très content que vous ayez réussi à vous adapter à votre nouvelle filière. Vous qui vous sentiez largué au début, vous êtes désormais sans aucun doute l'un des meilleurs étudiants de votre Master. Cela fait plaisir à lire.

D'ailleurs ce serait bien de nous en dire un peu plus là dessus, quel a été le déclic ? Votre témoignage servira à d'autres étudiants qui sont dans la même situation.

Pour ce qui est de votre problème de révision, je vous suggère de lire le poste de notre ami Louis.

Je peux déjà vous dire que réviser de manière intensive c'est bien, mais il ne faut pas oublier de faire des breaks car sinon on sature très vite et ça devient contre-productif.

Par **Zelon**, le **16/12/2017** à **20:12**

Je dirais qu'il n'y a qu'un seul secret : le travail couplé à l'anticipation et à la motivation.

J'ai énormément travaillé pour mes partiels de TD (jusqu'à 20h de révision par épreuve) et les DM. Je me souviens avoir fait une nuit blanche pour finir un DM et aller en cours le lendemain sans avoir dormi (à ne pas réessayer bien entendu je me suis endormi en cours).

Le truc c'est de bien revoir la méthodologie pour chaque exercice juridique.

En Droit Public des Affaires, j'ai révisé énormément pour rien du tout puisque nous avons eu un commentaire d'arrêt et comme je maîtrisais la technique j'ai réussi à avoir 16 (aucun étudiant de Droit n'a eu autant que moi). Nous n'avons eu qu'1h30 et j'ai fait mon plan détaillé en à peine 10 minutes à l'arrache mais comme j'avais bien compris l'apport de l'arrêt j'ai eu une bonne note. Si j'ai compris l'apport de l'arrêt, c'est aussi parce que j'avais fait tous les TD auparavant (au moins en partie) et ce que cet arrêt renvoyait directement à un autre arrêt étudié en TD. J'ai tout de suite remarqué que la solution de l'arrêt de l'épreuve était exactement la même que celui étudié en TD.

Après en Contentieux Constit nous avons rédigés des articles juridiques en équipe. Les autres équipes rédigeaient des articles à plusieurs tandis que nous nous rédigeons les articles à tour de rôle. Il nous suffisait de faire un article pour avoir la moyenne et j'en ai fait 3 tandis que mes coéquipiers en ont fait un chacun.

Pour la note de synthèse, notre prof nous a donné une méthodologie détaillée et appliquée. J'ai appris toutes les étapes par coeur et je les ai fait en 5h d'épreuves. J'ai été le dernier à sortir de la salle mais je suis allé à l'essentiel en passant 2h à noter les idées phares des documents 1h30 à trouver des éléments d'introduction et à classer les idées par thèmes pour en ressortir des parties et des sous parties et 1h30 pour rédiger en accélérant vraiment la cadence à ce moment là. Mon objectif était de citer tous les documents, de corriger les fautes d'orthographe et de faire 4 pages avec un plan en deux parties et deux sous parties et j'y suis arrivé de justesse. Par contre je m'attendais plus à avoir 5 ou 6 comme tout le monde mais mon prof m'a mis une meilleure note que ceux qui préparent le concours d'avocat (Une bonne partie des candidats n'a pas eu la moyenne).

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/12/2017** à **08:06**

Bonjour

Le moins qu'on puisse dire c'est que vous êtes un bosseur. Et en effet, il n'y pas de secret le travail et la motivation sont les clés de la réussite.

Cela dit, pensez quand même à prendre un peu de temps de relaxation. C'est très important.

Encore une fois, je vous félicite pour vos brillants résultats.

Par **Zelon**, le **02/02/2018** à **14:06**

Bonjour à tous,

Excellente nouvelle, je viens de recevoir mes résultats du premier semestre :

Contentieux Constitutionnel CM : 16

Contentieux Constitutionnel TD : 14

Droit Public des Affaires CM : 7

Droit Public des Affaires TD : 16

Contentieux International CM : 16

Contentieux International TD : 17

Contentieux de l'UE : 4

Histoire de l'Administration Publique : 17

Histoire des idées politiques : 15

Espagnol : 18

Note de Synthèse : 17

Moyenne générale : 14,03 (major de promo)

J'ai fini major de promo avec deux cartouches : Autant Contentieux de l'UE je m'y attendais car je l'avais révisé quasiment la veille mais Droit Public des Affaires j'ai été véritablement surpris car je pensais avoir rendu une bonne copie mais le prof a la réputation d'être très sévère. C'est dommage car si j'avais vraiment bossé sur UE, j'aurais pu avoir beaucoup plus

Par **LouisDD**, le **03/02/2018** à **07:22**

Salut

Félicitations pour ces excellents résultats !

Et vous avez osé faire un sujet sur des difficultés en M1! [smile3]

Bonne continuation à vous, Je pense que vous êtes sur la bonne voie ! [smile4]

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/02/2018** à **12:16**

Bonjour

Merci pour ce retour.

Toutes mes félicitations, je suis très content pour vous !

On est bien loin des inquiétudes de votre premier message.
Encore un fois, cela fait plaisir à lire.

Continuez sur votre lancé !

Par **Zelon**, le **30/04/2018** à **12:47**

Bonjour,

Je tenais à faire un retour sur ma situation.

Ce second semestre est très difficile. Le S1 c'était de la rigolade à côté. J'ai eu de bonnes notes en TD parce que c'était des travaux collectifs et que la prof a rajouté 1,5 point à chaque étudiant lors du seul TD où l'évaluation était individuelle.

La les partiels ont commencés et je viens de bâcler totalement le premier qui est le plus gros coefficient. Je pense à peine avoir la moyenne ce semestre voir ne pas l'avoir du tout ça va surement me porter préjudice pour ma candidature en M2.

Je me prépare à rester bloqué à l'entrée du M2 et je me demandes si on peut réussir des concours administratifs rien qu'avec un M1. Quoi qu'il en soit la fin de mes études approche malheureusement j'ai de grandes chances de rester avec un M1 avec une telle baisse.

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/04/2018** à **12:57**

Bonjour

Tout d'abord il est bien trop tôt pour désespérer. Peut-être que la casse ne sera pas si grande pour votre première matière et surtout vous allez mettre le paquet sur les autres matières.

Sinon pour répondre à votre question oui on peut réussir des concours administratif avec M1, mais il est mieux de s'inscrire en IPAG pour mieux être préparé.

Je tiens à redire qu'il est trop tôt pour désespérer. Je suis assez optimiste pour vous.

Par **Zelon**, le **29/05/2018** à **21:39**

Bonjour,

Ce semestre est un véritable miracle. Autant je pensais être passé totalement à côté mais en réalité j'ai réalisé des exploits dans des matières extrêmement difficiles.

Contentieux administratif CM : 13

Contentieux administratif TD : 11,75

Politiques publiques CM : 11

Politiques publiques TD : 16

Droit de la personne sur Internet CM : 14

Droit de la personne sur Internet TD : 18

Droit matériel de l'Union européenne : 17

Politiques publiques de sécurité : 15

Droit de la concurrence : 8

Culture générale : 16

Espagnol : 17,5

Moyenne générale : 14,13 (major de promo)

Moyenne annuelle : 14,08 (major de promo selon le procès verbal)

J'espère passer en M2. :) Je reviendrais vers vous pour obtenir des conseils sur ma lettre de motivation dès demain.

Par **LouisDD**, le **29/05/2018** à **22:52**

Salut

Hé bé... On est loin du premier message de cette file ahaha !

Toutes mes félicitations pour cette année plus que réussie et bonne chance pour la sélection des M2, même si en l'occurrence vu vos résultats on ne peut pas vraiment parler de chance mais plutôt de profil plus qu'adapté à un M2!

Tenez nous informé !

Bonne continuation

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/05/2018** à **08:01**

Bonjour

Je vous tire mon chapeau [img] <http://www.icone-gif.com/gif/smileys/respect/gentleman.gif>[img]

Tout comme Louis, je ne me fais aucun soucis pour votre entrée en M2.

Par **Zelon**, le **28/06/2018** à **09:54**

Bonjour,

Voici ma lettre de motivation. J'aimerais recueillir vos avis avant d'envoyer ma candidature :

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter ma candidature pour intégrer à la rentrée prochaine le Master 2 Administration Publique que l'Université ----- propose sous votre responsabilité.

Titulaire d'une licence Administration Économique et Sociale et ayant validé ma première année de Master Administration Publique avec la mention Bien au sein de votre établissement, j'ai eu le privilège de bénéficier d'une approche pluridisciplinaire axée à la fois sur le droit, l'économie, la gestion, la comptabilité, le marketing, la sociologie et la science politique. Ayant acquis de solides bases méthodologiques et étudié les principales composantes du droit public (droit public économique, droit de l'Union européenne, droit administratif, droit constitutionnel, droit international, droit des finances publiques, droit de l'urbanisme), j'aimerais continuer à être sensibilisé aux mutations de l'action publique.

Déterminé à embrasser une carrière dans la fonction publique d'État en tant qu'attaché d'administration du Ministère de l'Économie et des Finances, j'envisage de passer le concours d'accès aux Instituts Régionaux d'Administration (IRA). Conscient de la place de l'État et du rôle qu'il joue dans les grands domaines de l'intervention publique, je suis intéressé par les éléments essentiels du droit public, les questions européennes, les questions sociales, les finances publiques, la gestion des ressources humaines et + l'économie. Après avoir consulté le programme d'enseignement proposé, je suis convaincu que votre formation m'aidera à réussir mon projet professionnel puisqu'elle me permettra à la fois d'approfondir mes connaissances en droit public et de les mettre en lien avec les réalités du terrain.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ma candidature et vous prie d'agréer Monsieur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Par **LouisDD**, le **28/06/2018** à **10:42**

Salut

Pour ma part je la trouve très bien, même si sur le forum je vois souvent le schéma Moi/Vous/Nous qui ici est présent mais plutôt axé sur le Moi, car cette lettre s'enchaîne bien, on lit une réelle motivation d'une part par l'intérêt porté sur votre parcours et projet pro et d'autre part par l'intérêt porté à la faculté qui est la même que votre M1 (c'est un peu comme si déjà le M1 vous avait convaincu par sa qualité à rester pour continuer)

Pas de fautes à relever, c'est assez riche en vocabulaire sans non plus tomber dans le snob, c'est ni trop court ni trop long... Moi je vous sélectionne ! [smile25]

À plus

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/06/2018** à **07:49**

Bonjour

Je rejoins Louis. La méthodologie de la lettre de motivation n'est pas tout à fait respectée. Cela dit, on sent que vous avez réellement envie de faire ce M2 et c'est bien ça le plus important.

Par **marianne76**, le **30/06/2018** à **17:14**

Bonjour

Je rajouterais qu'il faut mettre "Monsieur le professeur" (ou Madame selon qui est le responsable du diplôme,) ils sont assez tatillons là-dessus .

La formule de politesse à la fin cela ne va pas non plus. Il vaut mieux mettre quelque chose du genre, je vous prie de croire, Monsieur le professeur, à l'assurance de mon profond respect.

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/07/2018** à **08:00**

Bonjour

Un grand merci à marianne pour ces précieux conseils.

Par **Zelon**, le **02/07/2018** à **18:31**

Mince :-(j'ai envoyée ma candidature il y a 3 jours. Je saurais dans 15 jours si j'ai été sélectionné ou pas je vous dirais ce que j'ai reçu comme réponse.

Par **Zelon**, le **22/07/2018** à **13:26**

Bonjour,

J'ai finalement été admis en M2 Administration Publique avec comme commentaire de l'équipe pédagogique "Très bon dossier".

:)

Par **LouisDD**, le **22/07/2018** à **13:31**

Toutes mes félicitations !
Un commentaire plus qu'adapté à mon avis !

Bonne continuation

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/07/2018** à **13:38**

Bonjour

C'est vraiment sympas de nous donner des nouvelles.

Je vous félicite pour votre admission en M2.
Avec 14 de moyenne annuelle, on peut effectivement dire que vous avez un très bon dossier

Je vous souhaite une bonne continuation.

Par **vongola**, le **22/07/2018** à **19:05**

Félicitation, ça doit vous faire bizarre de vous dire que vous partez pour votre dernière année scolaire, mais au moins vous aurez moins la pression.

Par **Zelon**, le **02/08/2018** à **20:03**

Petite note d'espoir : un M2 de cette année a trouvé du boulot dans une Préfecture.

Tout est possible donc.

Par **Zelon**, le **16/09/2018** à **22:04**

Salut,

Je viens de débiter mon M2 et je tenais à faire un petit retour dessus.

Alors ce que j'ai remarqué c'est que les profs ne nous traitaient plus de la même manière. Tout d'un coup ils sont plus avenants et s'intéressent à notre avenir pro. La quasi totalité des profs que j'ai eu depuis la rentrée nous ont demandé une fiche de renseignements avec les diplômes obtenus, les concours ou les examens envisagés et le projet professionnel.

J'envisages de tenter le concours des IRA et en plan B le concours de greffier. Les concours de la territoriale ne m'intéressent pas particulièrement parce que même si on les réussis il faut chercher soi même le boulot après et c'est pas gagné.

Ensuite je pense que mon Master à lui seul ne suffira pas à me préparer pour un concours catégorie A. Surtout le concours des IRA qui est assez difficile à ce que j'ai entendu. Du coup j'envisage de faire une année de prépa concours dans un IEP ou un IPAG. J'ai été refroidi sur le concours de contrôleur des finances publiques, étant donné que d'ici 5 ans, il n'y aura plus que 20% des effectifs actuels en finances publiques. Ce qui me gêne, c'est que je vais sûrement rater plusieurs fois des concours avant d'en réussir un, et que mon entrée sur le marché du travail sera retardée. J'ai déjà 23 ans et je veux devenir indépendant financièrement.

Donc je voulais savoir si on pouvait trouver un boulot même sans concours avec un simple M2 en administration publique ? Si oui lesquels ?

Et connaissez vous des facs en province où l'on peut faire une année de prépa concours (sans que cette année soit payante si possible) ?

Par **Zelon**, le **11/12/2018** à **20:57**

Bonjour,

Je suis particulièrement inquiet pour mon M2

En novembre j'ai raté un oral en binôme et tous les autres l'ont réussi. J'ai eu mon premier partiel ce matin. Coef 6 et je l'ai complètement foiré. L'exam était un sujet de réflexion qui n'avait quasiment aucun rapport avec le cours (il avait été posé au concours de l'ENM j'étais complètement perdu).

Je suis quasi sûr de pas valider le semestre là :(

J'aimerais pas passer de 14 à 8 :(

Y a des gens qui ont ratés leur M2 ici ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/12/2018** à **08:03**

Bonjour

Encore une fois vous vous affolez peut-être un peu vite.

Attendez d'avoir vos résultats.

Cela ne sera pas aussi catastrophique que vous le pensez.

Par **Zelon**, le **11/02/2019** à **19:08**

Bonjour,

J'ai finalement réussi à valider mon semestre avec 13 de moyenne générale, même si je suis quand même passé de major à parmi les derniers de ma promo (ça fait mal après avoir été major 3 années de suite, en L2, L3 et en M1). :(

Je suis à présent à la recherche d'un stage de fin d'études. Quasiment tout le monde a trouvé sauf moi et 3 autres personnes et il nous reste plus qu'un mois pour trouver vu qu'on a pris l'option pro :-)

J'ai postulé à la mairie, à la prefecture, aux impôts, à la Sécu, à l'URSSAF, à la CAF, à l'OPH, à la communauté de communes, au Conseil général, à la DIRECCTE...J'ai obtenus deux réponses négatives de la mairie et de la prefecture qui n'avaient pas de tuteur ou de service pour m'accueillir. Là je commence à désespérer. :(

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/02/2019** à **07:18**

Bonjour

Tout d'abord félicitation pour vos résultats qui sont tout de même très honorable.

Sinon, parlez avec votre directeur/directrice de Master sur vos difficultés pour trouver un stage, il pourra peut-être vous aiguiller

Bon courage pour la suite

Par **Zelon**, le **21/02/2019** à **15:31**

Bonjour J'ai le Grand Oral dans un mois. Je sais que je dois déjà réviser les conférences et les cours que l'on a au second semestre (chaque intervenant donne un sujet en rapport avec ce sur quoi il est intervenu et on passe sur ce sujet) mais je dois aussi revoir l'essentiel des notions de droit public que j'ai vu durant mes cinq années d'études (sachant que j'ai fait une licence AES et que je n'ai pas les bases d'un étudiant ayant fait une licence de droit public); Est ce que vous connaissez des ouvrages ou des mementos qui reviennent sur les grandes lignes du droit public ?

Merci d'avance

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/02/2019** à **07:53**

Bonjour

Je ne connais pas d'ouvrage qui regroupe tout le programme de droit public.
En revanche, vous pouvez emprunter des mémento sur les matières de droits publics étudiées en licence (droit administratif, finances publiques, libertés publiques ...)

Par **Zelon**, le **26/09/2019** à **14:47**

Bonjour,

J'ai finalement réussi mon Grand Oral : je suis tombé sur un sujet d'histoire du droit et ait obtenu la note de 13 sur 20.

J'ai par la suite effectué un stage de deux mois à la CPAM et ait rendu un rapport de stage de 90 pages sur le thème "Le contentieux de la Sécurité Sociale : la réforme de la justice sociale du 1er janvier 2019" pour lequel j'ai obtenu la note de 14 sur 20 en soutenance.

J'ai obtenu mon M2 avec 13,25 de moyenne (13 de moyenne au S1 et 13,5 au S2).

Aujourd'hui, j'étudie à l'IPAG de Montpellier. Je fais une licence administration publique ainsi qu'une prépa concours. Je m'apprêtes à passer le concours d'entrée aux IRA de Lyon en mars 2020.

Je regrettes par moment ce choix, étant donné que des offres d'emploi nous sont communiquées par le secrétariat de mon ancienne université et que quelques uns de mes anciens camarades de promo ont déjà été embauchés par des collectivités. J'ai peur que mon M2 perde de sa valeur d'ici 1 an :(

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/09/2019** à **07:25**

Bonjour

Encore merci pour ce retour et surtout félicitation pour votre M2 !

Vous n'avez pas à regretter votre choix de poursuivre en IPAG puisqu'il s'inscrit dans la logique de votre projet qui est d'intégrer l'IRA.

Il est inutile de vous comparer avec vos camarades de promo qui eux avaient un projet différent à la fin du M2.

Par **LouisDD**, le **27/09/2019** à **11:09**

Salut

Encore bravo pour ce parcours, vous avez des doutes comme chacun d'entre nous, mais ne vous comparez pas aux autres, vous êtes le meilleur de vous même, et vous avez les idées bien en place, ce concours vous allez couramment dire que vous n'y arriverez pas, puis que vous l'avez-vous foiré, et 1 mois après vous reviendrez ici nous donner des nouvelles fraîches selon lesquelles vous avez trouvé un boulot dans lequel vous vous plaisez ! A force de travail tout réussi vous en êtes un bel exemple !

Je me fais aucun souci pour vous !

Alors bonne prépa, continuez sur votre lancée !

Et à bientôt pour les prochaines nouvelles qui font réellement plaisir !